LA GAZETTE

Le journal d'informations de la commune d'Ambres Numéro pilote - septembre 2020



édito

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020 et après une longue période de confinement, le nouveau conseil municipal a été installé le 27 mai 2020 et m'a élu Maire d'Ambres.

Je tiens à saluer toutes les électrices et tous les électeurs qui ont participé à ce scrutin et remercier ceux qui m'ont témoigné leur confiance. C'est avec beaucoup d'honneur et d'humilité que j'embrasse la fonction de maire de tous les Ambrais.

Le contexte particulier dans lequel se trouve le pays, face à cette crise sanitaire sans précédent, rend la prise de fonction délicate, mais sachez qu'avec mon équipe, nous assumons la tâche avec responsabilité et détermination.

Je remercie M. Tournier, les anciens adjoints et conseillers pour la passation des dossiers, la qualité des échanges et l'accueil réservé à la nouvelle équipe municipale.

Je remercie particulièrement les agents communaux qui ont fait preuve de dévouement, qui ont démontré leur professionnalisme et leur sens du service public.

Vous pouvez compter sur mon engagement sans failles et celui de mon équipe. Votre nouvelle équipe municipale est déjà au cœur de l'action communale.

En attendant une situation plus favorable pour se réunir et se rencontrer, je vous encourage à continuer de respecter les gestes barrières.

Avec mon entier dévouement, Votre Maire, Daniel Marqués

Votre nouvelle équipe municipale

Suite aux élections municipales de mars, la nouvelle équipe municipale est en place depuis le 27 mai. Les 15 conseillers ont élu à l'unanimité le maire, ses 4 adjoints et une conseillère avec délégation. Chaque adjoint est responsable d'une commission.

M. Daniel MARQUÉS

Maire - commission Stratégie et Orientations

M^{me} Bénédicte PORTAL

première adjointe - commission Vie Communale

M. Jean-Pierre LEPINE

adjoint - commission Finances

M^{me} Nathalie JULIEN

adjointe - commission Éducation, Jeunesse et Sports

M. Michel CARRERAS

adjoint - commission Urbanisme, Travaux, Voirie

Mme Christèle BOULOC

conseillère déléguée - commission Vie Associative

Les conseillers municipaux :

M. Philippe ANDRÉ

Mme Sandrine LEROY

M. Pascal PEYRON

M^{me} Élodie ROQUES RÉGNIER

M. Xavier SERIN

Mme Arlette NOYES

M. Mike VOLTAT

M^{me} Virginie GIROTTO

M. Cédric MOULIN

L'ensemble des élus participe à plusieurs commissions. Chaque commission a pour but de faire avancer les projets en amont ou en aval de la décision municipale. Avec un découpage des thèmes, des responsables attribués à chaque projet, un calendrier prévisionnel des actions, le travail des commissions a débuté.

Les thématiques de l'environnement, du social et de la démocratie ne font pas l'objet stricto sensu d'une commission, mais sont les valeurs transversales fondamentales qui animent l'ensemble des projets. Nous sommes très attentifs à vos avis et nous encourageons la participation de tous aux projets de la commune. Aussi, nous vous proposerons de participer, collaborer par des outils de concertation, de consultation voire de codécision.



Route départementale

La circulation sur Ambres est un sujet que nous prenons très au sérieux. Des travaux d'envergure ont été lancés en février sur la départementale 87 traversant le quartier du Grès. Dès notre début de mandature, nous avons arrêté ces travaux pour plusieurs raisons :

- Les commerces autour ont été fortement impactés par le confinement. Il semblait donc important qu'ils puissent reprendre leur activité sans difficulté de circulation supplémentaire dès la reprise de l'activité.
- Le projet prévoyait la fusion des deux arrêts de bus en un seul. Or c'est une chance pour une commune rurale d'avoir deux points d'arrêt pour les familles. Nous souhaitons avoir une vision plus globale des possibles évolutions de l'aménagement urbain de la commune avant toute décision irrévocable. Bien entendu, ces arrêts de bus doivent être sécurisés à la fois pour les usagers des bus (scolaires et autres) et pour les familles venant les déposer. Le nouveau projet y répondra.



- Vu le nombre de réseaux enterrés (réseaux existants, à déplacer ou à créer), la zone est très complexe et doit être étudiée finement. Des économies peuvent être réalisées à certains endroits pour être redéployées plus judicieusement à d'autres.
- Le projet de l'ancienne majorité représente un investissement important pour la trésorerie de la commune et son endettement. Ainsi, les travaux de la RD87 ont été temporairement suspendus pour que nous puissions analyser au mieux ce projet et l'adapter si nécessaire. La voirie est une thématique forte pour une collectivité, aussi nous vous informerons des projets à venir, sur l'aménagement de la RD87 et sur l'entretien des routes secondaires.

On a besoin de vous!



Cette première gazette est un numéro pilote pour venir vers vous. Notre ambition est de créer un outil de communication écrite dynamique, fondé sur l'échange. Aussi, nous vous proposons trois champs de participation autour de la communication :

- Participez au comité de rédaction de la Gazette : de l'écriture d'articles à la recherche de sujets, de la photo à la mise en page, pour votre quartier, pour nous rejoindre dans une communication participative. Première réunion jeudi 8 octobre de 18h 45 à 20h à la salle des fêtes (petite salle).
- Participez au groupe de travail sur la refonte du site internet qui arrive à terme en décembre. Première réunion jeudi 24 septembre de 18 h 45 à 20h à la salle des fêtes (petite salle).
- Soumettez un nom pour cette Gazette! Pour participer : redaction@mairie-ambres ou contactez le secrétariat de la mairie au 05.63.58.31.35

L'école

Suite au déconfinement, l'école de nos enfants a repris avec tous les services au rendez-vous : cantine et garderie à partir de la grande section de maternelle. Une fierté pour Ambres, car, sur notre territoire, rares sont les écoles à avoir proposé la totalité des services dès le premier jour. Pour accueillir tous les élèves dans des conditions de sécurité optimales, tous les plateaux-repas fournis par la cuisine centrale de Lavaur étaient conditionnés de manière individuelle. Cela a entraîné un surcoût de 80 centimes d'euros par repas. Ce surcoût a été pris intégralement en charge par la commune entre mai et juillet (délibération du conseil municipal du 8 juin 2020). Mi-juin, lorsque le nombre d'enfants accueillis a augmenté et que le mi-temps était demandé par le rectorat, nous avons mis en place une garderie de journée pour permettre d'accueillir tous les enfants. Les classes et les espaces de vie ont été réaménagés dans le respect des conditions exigées par le protocole sanitaire. Nous remercions les agents techniques et les agents d'animation pour leur réactivité, leur adaptabilité et leur professionnalisme vis-à-vis des enfants et des familles. Là où nous voyons des lignes orange au sol, les enfants y ont vu des cases de saute-mouton!



Dès la mise en place du nouveau conseil municipal, Daniel Marqués et son équipe ont pu officiellement prendre attache avec l'équipe enseignante. Sur l'invitation de Mme Finiels, directrice de l'école, monsieur le maire, Nathalie Julien, vice-présidente de la commission Éducation Jeunesse et Sport et Phi-

lippe André, conseiller municipal, ont assisté au conseil d'école en présence de l'équipe enseignante et des délégués de parents d'élèves. Une belle soirée de travail et d'échanges pour le bien-être de nos enfants. Le 12 juin, les membres de la commission Éducation, Jeunesse et Sport ont rencontré les déléguées des parents d'élèves. Une première prise de contact, appréciée par toutes et tous et un premier travail sur la réécriture du règlement intérieur de l'accueil périscolaire. Sur cette fin d'année scolaire très particulière, en soutenant l'équipe pédagogique, en soutenant les familles, aucun enfant n'est resté sans solution. Nous avons quoti-diennement adapté, évalué, réadapté le fonctionnement des services municipaux. Nous avons préparé la rentrée des classes avec les mêmes volontés : être à l'écoute des acteurs de terrain et penser au bien-être des enfants. Belle rentrée à chacun, à chacune.

Biocybalades à Ambres, le 19 septembre 2020

Sur le stade municipal, un mini marché de producteurs, des conférences et une soirée festive dans la lignée de Biocybèle. Nature & Progrès Tarn agit pour promouvoir et mettre en œuvre l'agroécologie. Elle est à l'origine de nombreuses initiatives en faveur du développement de l'agriculture biologique régionale (marchés Noctambio, foire Biocybèle, salon des vins bios, conférences...) Avec sa charte, la Fédération Nationale Nature et Progrès s'engage pour une société collaborative et solidaire, pour une économie de partage à dimension humaine, pour une agriculture paysanne respectant les équilibres naturels, pour des activités humaines respectueuses de l'environnement. Ses membres — consommateurs et professionnels (producteurs et transformateurs) — assurent ensemble le contrôle de garantie participatif pour l'attribution de la mention de qualité Nature et Progrès conformément à son cahier des charges (le 1° au monde, depuis 1971). C'est dans cet esprit que Nature et Progrès Tarn organise chaque année depuis 1983 la foire Biocybèle pour que le public puisse rencontrer professionnels, artisans, associations, profiter des informations et des conférences. Le tout dans une ambiance conviviale et festive grâce à de très nombreux bénévoles. Pour maintenir cet espace d'échanges et de rencontres malgré l'annulation de Biocybèle 2020, Nature et Progrès Tarn organise cet automne 4 BIOCYBALADES locales, en commençant par Ambres.

Article écrit par Nature et Progrès Tarn 823 avenue de la Fédarié 81600 Brens contact@nptarn.org

Biocybalades Petits marchés des produits de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit Conférences 3 octobres de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit de l'agriculture biologique et des alternatives Les samedis de 15 h à minuit de l'agriculture de l'agricul

Un point fibre

Selon Tarn Fibre, la fibre optique arrivera en limite de propriété privée de tous les Tarnais en fin d'année 2022. La société Tarn Fibre, appartenant à SFR-FTTH,



installe la fibre sur le domaine public dans tout le département, sous la forme d'une délégation de service public sur 25 ans (création, déploiement, maintenance et commercialisation aux FAI). La fibre sera posée pour être pérenne. Elle suivra les tracés existants des réseaux Orange et Enedis, dans les mêmes fourreaux et sur les

mêmes poteaux lorsque cela est possible. La fibre ne passera pas sur les terrains privés, mais pour pouvoir poser en sécurité les poteaux certains arbres devront peut-être être taillés. L'élagage concerne de grosses branches qui pourraient devenir gênantes dans les années à venir. Nous reviendrons vers vous pour vous communiquer les points de passage. Ce réseau est ensuite utilisé par les fournisseurs d'accès (FAI) qui proposent les offres commerciales aux particuliers. Chacun sera libre de choisir son fournisseur d'accès, qui s'occupera alors du câblage de la partie privative.

Pour plus de renseignements et quelques schémas explicatifs, rendez-vous sur tarnfibre.fr - Pour des questions précises, vous pouvez écrire directement à l'adresse : contact@tarnfibre.fr

La bibliothèque partagée, toute une histoire

La bibliothèque partagée d'Ambres s'est installée depuis près de trois ans sous le préau de l'ancienne école, derrière la mairie. Elle a ses habitués, ses flâneurs et ses curieux. Des étagères ont été ajoutées à plusieurs reprises pour mieux accueillir tous les ouvrages, qui approchent aujourd'hui du millier. Le principe

est simple. Déposez, prenez, empruntez, échangez, mais surtout, lisez!

Romans classiques, policiers, science-fiction, littérature jeunesse, voyages, politique... Les thématiques sont variées et le classement reste pour l'instant sommaire, car il dépend des personnes venant déposer leurs livres ou des bonnes volontés ponctuelles.



Un groupe est en cours de création pour s'occuper du lieu, chercher à l'aménager, imaginer les possibilités futures.

Contactez la mairie et donnez vos coordonnées si vous êtes intéressé pour dialoguer et vous engager dans un projet commun pour un lieu de lecture, mais aussi d'échanges, de culture, de rencontre.

La rentrée associative

La municipalité soutient l'ensemble des acteurs associatifs de la commune dans cette rentrée complexe. La gestion des salles municipales est assurée par Christelle Bouloc. N'hésitez pas à contacter la mairie pour connaître les modalités de réservation. Le prochain site internet permettra de visualiser au fil de l'eau les actualités associatives, l'agenda communal... Des projets de catalogue et de forum des associations sont également en cours de construction.

